

Pas de négos avant mai !

Le Sniil a été reçu par le directeur Général de l'UNCAM, Nicolas Revel, ce 24 février 2017. Il s'agit d'un préalable à l'ouverture des négociations conventionnelles.

M. Revel a d'emblée annoncé que les négos ne commenceraient vraisemblablement pas avant le mois de mai, pour se terminer dans le meilleur des cas en octobre. Et ceci pour plusieurs raisons:

- les résultats de l'enquête de représentativité (et donc les des syndicats qui négocieront avec l'Assurance Maladie) ne sont pas encore connus ;
- l'expérimentation du nouveau BSI, prévue pour début à la mi-mars, ne s'achèvera qu'en septembre ;
- enfin, les analyses des résultats des mesures de régulation démographiques ne sont pas encore finies.

Ce report des négociations conventionnelles a de fortes implications pour les Idels. D'abord, les conditions de négociations seront sans doute difficiles, avec un manque total de visibilité dû à un changement de gouvernement, et, une inconnue... l'enveloppe budgétaire qui nous sera attribuée!

Mais surtout, ceci implique que les infirmières libérales ne bénéficieront d'aucune avancée avant, probablement, 2018. En effet, après signature d'une convention (si signature il y a), un délai incompressible de 6 mois est nécessaire avant application du nouveau texte.

En attendant, la convention de 2007, et ses avenants, continuera de s'appliquer, n'ayant été dénoncée par aucune des parties signataires dans le délai de 6 mois demandé par la Loi.

Après s'être manifesté contre ce report, le Sniil a présenté ses premières revendications. Il profitera toutefois de ce délai pour rester à l'écoute des infirmières libérales et enrichir son analyse : au niveau national comme, évidemment, dans chacun des départements.